

Image not found or type unknown



## Demande de naturalisation

Par **mayna**, le **23/03/2015 à 13:06**

bonjour je voulais juste savoir si les retards de loyers peuvent mener au refus de la demande de naturalisation c-à-d si l'administration refuse la demande à cause de loyers en retard .

Par **youris**, le **23/03/2015 à 16:51**

Bjr,  
la naturalisation est une décision discrétionnaire de l'administration française comme dans la plupart des états.

Il est donc effectivement possible que vos loyers impayés puissent être un obstacle à votre demande même si en général, ce sont surtout les impayés d'impôts qui provoquent un refus ou un ajournement.

CDT